

Image not found or type unknown



Bouclier tarifaire copropriétés

Par **Azuréen**, le **05/02/2023** à **08:20**

Bonjour,

Notre syndic vient de contractualiser avec EDF pour le chauffage, qui provient de notre chaudière collective à gaz. Le bouclier tarifaire profite t-il à toutes les copropriétés ou bien s'applique t-il seulement pour celles qui ont le fournisseur à tarif réglementé Engie ?

Merci beaucoup de vos réponses

Par **Visiteur**, le **05/02/2023** à **09:43**

Bonjour,

C'est expliqué ici :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15524>

L'aide ne dépend pas du fournisseur mais du type de contrat.